

# Les 3 règles d'or du compostage

1

Les déchets bruns  
sont **secs** :  
broyat, paille,  
branches, feuilles  
mortes...



**Bien mélanger  
les matières**



Les déchets verts sont  
**humides** :  
fanés de légumes,  
fleurs, tontes...

2

Les nouveaux  
apports doivent être  
incorporés au contenu du  
composteur pour **éviter**  
les mauvaises  
odeurs !

**Aérer le  
compost**



Sans air les déchets  
fermentent **créant des**  
odeurs désagréables

3

**Garder une  
humidité  
constante**

Les déchets se  
transforment en  
compost grâce à **un**  
taux satisfaisant  
d'humidité



Si le compost est trop sec,  
il faut l'arroser

Si il est trop humide, il  
faut rajouter des  
déchets bruns et secs

Le composteur doit être au contact du sol pour que les micro organismes puissent remonter dans le bac et permettre la dégradation du compost..



# Les déchets du compost :

## Déchets compostables :

Epluchures et reste de fruits et légumes crus coupés, noyaux et coques de fruits, agrumes

Coquilles d'œufs cassées en petit morceaux



Reste de pain en morceaux



Filtres, marc de café et sachets papiers de thé



Fleurs, plantes fanées et coupées

Papiers blancs



Broyats



**A ne pas mettre dans le compost :**  
Sac biodégradable

Viande

Poisson

Coquillage

Magazine en couleur

Litière animale

Huile de friture



La plupart des déchets cités ci-dessus peuvent être compostés si la matière issue du compost n'est pas utilisée sur un potager ou sur des plantes comestibles.

